

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 21 (1933)

**Heft:** 402

**Artikel:** De-ci, de-là

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-261084>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

rencontrer des cas nombreux, où les mentions de naissance irrégulière faites dans ces pièces officielles chargent inutilement de leur empreinte toute une vie d'homme ou de femme. Or l'étude faite par le Secrétariat a révélé que la chose était parfaitement possible et déjà pratiquée par certains Etats (dont la Suisse); dès lors, le Comité a décidé unanimement d'attirer l'attention des gouvernements sur cette pratique en les invitant en termes diplomatiques à l'introduire chez eux. N'est-ce pas là un cas très net où se manifeste indiscutable l'utilité des travaux de notre Comité? et n'est-ce pas une indication pour lui du genre de sujets à traiter de préférence?

Le malade de M<sup>lle</sup> Chaptal nous a malheureusement privés du régal que sont toujours ses rapports, et nous le regrettons d'autant plus vivement que, cette année, c'était elle qui devait introduire toute la vaste sujet de l'activité des infirmières visiteuses et des assistantes sociales en relation avec la préservation de la santé de la mère et de l'enfant. L'absence de M<sup>lle</sup> Matz a également empêché le Comité de prendre connaissance en détail du rapport fourni par elle sur les auberges de jeunesse, et faute de temps, il n'a pas été possible de s'arrêter beaucoup, soit sur les allocations familiales (rapport du B. I. T. qui suit la question de près), soit sur l'activité de l'Institut International américain de protection de l'enfance, soit enfin sur la protection des enfants des travailleurs migrants, question à l'ordre du jour depuis deux ans, et sur laquelle un important mémoire du B. I. T. attend patiemment la discussion; sur ce dernier point toutefois, le Comité a voté une résolution chargeant les organisations privées de lui fournir des renseignements récents sur les points de ce rapport qui touchent le plus directement à son activité. Et puis, il y eut encore la discussion assez technique d'un quatrième questionnaire à établir au sujet des tribunaux d'enfants; et il y eut enfin le budget du Comité, haché de coupes sombres qui susciteront une véritable révolution... Mais ceci touchant aux questions administratives, nous en reparlerons dans un prochain article, en même temps que de la réorganisation du Comité.

En effet, nous en avons suffisamment dit aujourd'hui pour que nos lecteurs aient pu se rendre compte de la variété et de l'ampleur des questions touchées, et des possibilités d'action ouvertes devant nous. Ce dont malheureusement, en revanche, cet article ne leur aura pas permis de se rendre compte, ce sont les interventions des uns ou des autres des membres de ce Comité, tous, ou bien des spécialistes avertis, ou des travailleurs sociaux, ou des hommes et des femmes de gouvernements ayant derrière eux une vaste expérience, et ceci donnant forcément à ces discussions une valeur à la fois de réalité pratique et d'envergure scientifique, dont on conçoit facilement le passionnant intérêt. Mais c'est un intérêt qu'il faut venir éprouver sur place, car aucun rapport ou compte-rendu ne peut en donner l'idée, et c'est pourquoi, félicitant ceux des membres de quelques-unes de nos Sociétés féminines genevoises, qui se sont enhardis cette année à suivre ces séances, nous souhaitons un public toujours plus nombreux à ces débats si instructifs et si enrichissants.

E. Gd.

## Les femmes et le théâtre

### Une « première » à Genève

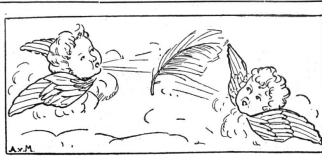
La salle était comble l'autre soir, aux « Amis de l'Instruction », pour la première représentation de la charmante comédie de Sabatino Lopez, *Mario et Maria*, supérieurement jouée par des acteurs dont la réputation est depuis longtemps établie, et dans un décor et avec une mise en scène qui contribuèrent aussi au succès de ce brillant début.

Et cette comédie en trois actes, sans hautes visées philosophiques sans doute, mais alerte, pleine d'une bonne grâce que relève une gentille pointe sentimentale, a été remarquablement adaptée en français par un membre très actif et bien connu de l'Union des Femmes et de l'Association pour le Suffrage: M<sup>lle</sup> Fulpius-Gavard. M<sup>lle</sup> Fulpius, qui réunit à ses autres dons un vrai talent de traductrice, et qui n'en est pas à son premier succès, a su nous présenter en français *Mario et Maria* de telle sorte que l'on n'y sent jamais la traduction. Nous ne croyons pas pouvoir lui adresser de compliment plus flatteur et plus mérité. Et ce fut là sans doute une impression générale, car on entourait beaucoup M<sup>lle</sup> Fulpius après avoir beaucoup applaudi.

M.-L. P.

Les yeux de l'esprit ne commencent guère à devenir clairvoyants qu'à l'époque où ceux du corps s'affaiblissent.

PLATON.



## DE-CI, DE-LA

### Une œuvre de solidarité.

La collecte organisée par les associations féminines de la ville de Berne en faveur des chômeurs du Jura a eu un plein succès. 65 communes ont reçu des habits et des vivres. Ont pu être distribués:

7400 vêtements d'hommes, de femme et d'enfants.  
12700 objets de lingerie personnelle.  
3300 objets d'enfants.  
1500 tabliers.  
600 draps.  
2200 gilets de laine, maillots et écharpes.  
1400 chapeaux d'hommes et casquettes.  
3200 paires de bas.  
6200 paires de souliers et de pantoufles.

Soit un total d'environ 40,000 objets qui ont préalablement tous dû être déballés, examinés, triés, mesurés, emballés à nouveau et expédiés. Un beau travail de solidarité qu'ont fait là les associations féminines bernoises.

### L'utilité des femmes dans la vie publique.

Prague est une des rares grandes villes où la criminalité juvénile est en décroissance. Le nombre de jeunes délinquants qui était de 577 en 1920 est tombé à une moyenne annuelle de 127. Ce résultat est attribué au service social bien organisé et systématiquement appliqué qu'on introduit les femmes depuis leur participation à la vie publique.

### Succès féminins.

M<sup>lle</sup> Ida Jolles a été nommée représentante de la Chambre du commerce autrichienne à l'expo-

l'exposition universelle de Chicago. Elle est actuellement en route pour cette ville où elle aura à diriger l'organisation de toute la participation autrichienne à l'exposition.

\* \* \*

Jusqu'à maintenant, en Suède, les femmes fonctionnaires étaient exclues — pas en principe mais en fait — des plus hauts emplois de l'administration, la participation aux cours de perfectionnement qui y donnent accès étant réservée aux hommes. Le Ministre des transports vient de décréter qu'à l'avenir les femmes fonctionnaires des postes et télégraphes auront accès aux emplois supérieurs. Les cours de perfectionnement de tous les ministères leur seront également ouverts. La valeur et les capacités du candidat et non le sexe devront seules être prises en considération lors des nominations.

### Une bourse d'études de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes.

Celles de nos lectrices qui ont suivi avec intérêt le récit des meetings publics organisés par l'Alliance à Marseille le mois dernier, apprendront avec plaisir que le meeting sur la paix, dont une de nos collaboratrices a dit ici tout le succès, a rapporté un bénéfice financier, lequel, augmenté par un don généreux, a permis à la Commission de la Paix de l'Alliance d'offrir une bourse de 500 fr. français, à celle des élèves de l'Ecole primaire qui aura fait le meilleur compte rendu de ce meeting. Cette bourse permettra à la lauréate de venir suivre les cours de l'Ecole d'été de l'Association pour la S. d. N. à Genève, en août prochain.

Voilà une propagande intelligente à laquelle on ne peut qu'applaudir.

### Le tout est de s'entendre!

Un confédéré terminait sa causerie antialcoolique par une vigoureuse excommunication de l'alcool. Un paysan se leva et appuya chaleureusement l'orateur: « On ne peut qu'être d'accord avec lui. Quand on a comme chez nous du bon vin et de la bonne eau-de-cerise, on n'a pas besoin de boire encore de l'alcool! »

## Les femmes dans le commerce en Suisse

Le Journal suisse des commerçants vient de publier un article sur le nombre de personnes occupées dans les entreprises commerciales en Suisse, dont nous extrayons les quelques chiffres suivants, qui intéresseront sans doute nos lecteurs.

De 1905 à 1920, le nombre des personnes occupées dans le commerce s'est accru de 61 % en chiffre rond, soit à un rythme quatre fois plus accéléré que l'augmentation de la population. Le tableau suivant montrera que, si le nombre des femmes a considérablement augmenté, le nombre des membres féminins de la famille occupés dans le commerce a par contre diminué.

Branches de commerce	Hommes	Femmes	Membres fm. famille
1920	1905	1920	1905
Marchandises diverses	2341	768	4820
Don. de détail et d'entree	1228	774	348
Nourriture alimentaire	14720	9713	18448
Habillement, textile	8080	4014	12472
Mat. const., combat.	6470	4032	1484
Cuir, papier etc.	1806	926	1184
Progr. et p. ch. ch.	4128	1809	1808
Inst. app. divers	9780	2810	5782
Livres, objets d'art	1899	945	1859
Totaux	51056	29039	48035

Il va sans dire qu'en temps de crise, cette participation féminine excite les esprits et entraîne à diverses propositions réactionnaires tendant à empêcher les femmes d'accomplir du travail rémunéré. L'article dont nous avons extrait les lignes ci-dessus n'y manque pas et conclut par ces mots: « Il y aura lieu d'envisager une réduction du nombre des femmes occupées dans le commerce, si la situation l'exige. » Et la rédaction du *Journal des commerçants* d'ajouter: « La réduction préconisée devra être commencée par la diminution du nombre des élèves féminins admis dans les écoles de commerce publiques et surtout dans les trop nombreuses écoles privées. Et puis, il faudra ouvrir à celles qu'on ne veut plus accepter dans le

commerce et dans les bureaux l'accès à d'autres professions. » Le *Journal des Commerçants* oublie malheureusement d'indiquer quelles sont ces professions! et c'est dommage, car cela eût certainement été intéressant!

Nous ne saurions mieux répondre à ces arguments qu'en citant ce que M<sup>lle</sup> M. Gagg-Schwarz, Dr. en sciences commerciales, disait dernièrement à Berne, dans une conférence sur le travail professionnel des femmes en Suisse, prouvant, par des statistiques, que la participation féminine totale dans le travail professionnel n'a pas augmenté pendant les 25 dernières années. En 1920, 320,000 femmes en chiffre rond travaillaient dans l'agriculture, c'est-à-dire environ le même nombre qu'en occupent ensemble le commerce, l'industrie et les métiers.

Si le nombre des « employées de commerce » a augmenté depuis 1905 de 440 % contre 97 % chez les hommes, il ne faut pas oublier que toutes les vendeuses sont comprises dans les « employées de commerce » et qu'elles y forment la très grande majorité, tandis que les employés de bureau ne sont qu'une faible minorité. Environ 3500 femmes seulement travaillent dans des banques en Suisse, ce qui fait à peine le 1 % des femmes professionnellement occupées.

Une période de crise économique ne saurait servir de base à des discussions sur la nécessité du travail de la femme. Au début du siècle actuel et à la fin du précédent, la Suisse a essayé d'attirer de la main-d'œuvre étrangère en grande quantité. Il va sans dire qu'à ce moment-là on accueillait avec empressement les femmes qui cherchaient du travail. Du reste, à l'exception de quelques années de crise, pendant les trente dernières années, la demande de main-d'œuvre féminine a toujours été plus élevée que l'offre.

Et puis, on ne connaît pas assez l'importance que prend dans le budget familial le gain de la femme. Bien des mesures contre le travail professionnel de la femme et bien des discussions sur les salaires seraient évitées, si l'on savait exactement combien l'existence de la famille dépend souvent de ce gain supplémentaire.

Le travail de la femme est encore beaucoup trop nécessaire pour qu'elle puisse consentir à n'être qu'une « réserve » que l'on attire ou repousse selon les besoins du moment. Du reste, le travail professionnel de la femme est pour la Suisse une absolue nécessité. Notre pays ne manque pas seulement de matières premières, mais aussi de main-d'œuvre, et l'aide féminine est nécessaire à son développement industriel et commercial. Le seul moyen d'éviter que la Suisse ne soit envahie par la main-d'œuvre étrangère, c'est d'ouvrir largement à la femme suisse les portes de l'industrie et du commerce.

H. ZWAHLEN.

## Les femmes députées au dernier Reichstag

Cette Chambre, élue le 5 mars, ayant été ajournée pour un temps indéfini, la place qu'y ont conquise les femmes n'a plus qu'un intérêt documentaire. Toutefois, on peut constater que, malgré un recul marqué sur les chiffres précédents, malgré les conditions désastreuses dans lesquelles ont eu lieu ces élections, et malgré enfin l'opposition hilitérienne à la participation féminine à la vie politique, 30 femmes, soit le 4,6 % du nombre total des députés, ont été élues. Voici comment elles se répartissent entre les différents groupes politiques:

	F.
Parti national allemand	53
Parti populaire bavarois	19
Centre	73
Parti social-démocrate	120
Parti communiste	81
« Nazis »	301
Totaux	647

## La Conférence de Marseille de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes (Suite de la 1<sup>re</sup> page.)

Quant à la coopération avec d'autres organisations féminines internationales, deux courants très opposés se marquèrent dans les débats à la Conférence. L'idée d'une fusion de l'Alliance avec une autre organisation, déjà rejetée au Congrès de Berlin en 1929, fut de nouveau vivement combattue; et quant à la coopération, deux points seulement furent retenus: la création d'un journal commun à deux ou à plusieurs de ces Associations, et l'organisation en commun de conférences sur des sujets déterminés. Mais tout ceci supposant, soit des études techniques, soit des pourparlers et des négociations de longue durée, la Conférence ne put entrer dans une discussion détaillée de ces propositions, et en remit l'examen à un sous-Comité de 5 membres, étant bien entendu que les propositions de ce Comité devraient être soumises aux Sociétés affiliées avant qu'il leur soit donné suite.

Et finalement, en conclusion concrète de ces discussions, souvent très chaudes, toujours intéressantes, et toujours inspirées d'une réelle volonté de faire vivre l'Alliance parce que son existence est nécessaire, la résolution suivante fut votée, qui résume bien toutes les décisions prises par la Conférence, et que nous venons de commenter par avance, pour en faire saisir toute l'importance à nos lecteurs:

La Conférence spéciale de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Action civique et politique des Femmes, tenue à Marseille, le 18 au 23 mars 1933 inclus, après avoir pris connaissance de l'opinion des Sociétés affiliées à l'Alliance, opinion exprimée tant par des réponses aux questionnaires que par des déclarations de délégués,

I. décide de maintenir au programme de l'Alliance, non seulement la question primordiale et essentielle du suffrage des femmes, mais encore celles

a) de l'égalité morale,  
b) de l'égalité économique,  
c) de l'égalité civile entre hommes et femmes,  
d) de l'organisation de la paix, base de toute action féconde.

II. a) Enregistre avec joie et reconnaissance l'appui financier que les Sociétés représentées à Marseille se sont formellement engagées, par appel nominal, à lui donner pour mener à bien ce programme, et

b) charge le Comité (Board) de faire les démarches nécessaires pour obtenir des Sociétés non représentées à la Conférence un appui analogue, afin que toute la charge financière de l'Alliance ne repose pas sur quelques-unes seulement.

c) fait confiance au Board pour établir l'équilibre du budget annuel en conformité avec les ressources nouvellement promises, et pour ne se servir des réserves qu'en cas de nécessité urgente.

III. Charge le Board de nommer un sous-comité de cinq membres qui étudiera de près, pour rapporter à la prochaine réunion du Board, la possibilité de

a) créer un journal en commun avec d'autres organisations féminines internationales;  
b) organiser en commun avec d'autres organisations féminines internationales des réunions et des conférences sur des sujets spéciaux.

Toute proposition formulée par ce sous-Comité sur l'un ou l'autre de ces points sera soumise au vote postal des Sociétés affiliées.

On le voit: cette Conférence de Marseille a marqué une étape importante dans la vie de notre Alliance. Nous nous en félicitons, et pour ses résultats immédiats et directs, et pour le très réel encouragement qu'elle nous a apporté à toutes à continuer notre œuvre. En dehors de la propagande féministe et pacifiste dans le Midi, dont il a été et est encore question ailleurs dans ce journal (et nous avons été tout spécialement frappée par l'accueil fait à la propagande en faveur de la paix, et par le large esprit de compréhension